Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 18 (1940)

Artikel: Genève ou Gênes?
Autor: Deonna, W.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727786

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GENÈVE OU GÊNES ?

W. Deonna.

J'ai relevé ailleurs quelques exemples des confusions fréquentes qui ont été faites à diverses époques et jusqu'à nos jours entre les noms de Genève et de Gênes, pris à tort l'un pour l'autre [1]. En voici deux autres, commises cependant par un service officiel, l'« Administration des Monnaies et Médailles » de France, auteur du catalogue des « Médailles françaises dont les coins sont conservés au Musée monétaire », Paris, 1892.

* * *

I. Médaille de la « Pacification de la République de Gênes ».

« Au droit, le buste de Louis XV. Au revers, « REP . GENEVENSIS PACATA », (La République de *Gênes* pacifiée). Exergue: MDCCXXXVIII. Au-dessus de la plinthe, à gauche: D.V., initiales de Duvivier, graveur. — Le génie de la France, portant un bouclier aux trois fleurs de lis, s'avance sur un nuage et remet une branche d'olivier aux mains de la ville de *Gênes*, personnifiée par une femme couronnée de tours, assise sur un cube orné de l'écusson de ses armes. Module: 41 millimètres [2]. »

La description est exacte, à un détail près: la légende n'est point « REP. », mais « RESPUB. ». Quant à l'attribution à Gênes, elle est erronée, comme l'auteur aurait dû s'en apercevoir, en interprétant correctement l'adjectif « GENEVENSIS »,

[1] Deonna, « La fiction dans l'histoire ancienne de Genève et du Pays de Vaud », *Mém. Soc. Hist.*, XXIX, 1929, p. 30, C, Genève et Gênes; Id., « Genève et Gênes », *Genava*, X, 1932, p. 168.
[2] Médailles françaises, p. 231, nº 84.

et en observant que les armoiries de l'écusson sont celles de Genève et non celles de Gênes.

Il s'agit en effet de la médaille envoyée par Louis XV en 1740 au gouvernement genevois, pour commémorer la médiation de 1738, soit la pacification des troubles civiques de Genève par la France, représentée par le cardinal de Fleury, et en cette ville par le comte de Lautrec [1]. Un exemplaire de cette médaille est conservé au Cabinet de Numismatique de notre Musée [2].

Les Registres du Conseil en font mention en 1740:

p. 178. 12 avril 1740. « *Médaille sur la pacification.* »

« On a lu la lettre du Sr. Thelusson du 6 avril dans laquelle il informe de la médaille qu'on fait frapper à Paris au sujet de la pacification de nos troubles, dans laquelle on met d'un côté le portrait du Roy avec l'inscription ordinaire *Ludovicus XV Rex Christianissimus* et qu'au revers il y a le Génie de la France caractérisé par ses attributs et par l'écu de ses armes paroit descendre du ciel et apporter une branche d'olivier à la Ville de Genève, représentée sous la figure d'une femme couronnée de tours et assise sur un cube où ses armes sont gravées. Pour légende les mots *Respublica Genevensis Pacata.* A l'exergue MDCCXXXVIII.

p. 266. 10 juin 1740. « *Médailles pour notre pacification.* »

Mr. le Premier a rapporté que Mr. le Résident lui avoit fait remettre une lettre de Mr. le Comte de Lautrec du 7 juin dans laquelle il lui envoie deux médailles d'argent, et lui marque que le Roy aiant fait frapper depuis quelques jours une médaille sur la Médiation de Genève, il a cru ne pouvoir mieux faire que d'en envoier une couple avec prière de les présenter à la République comme un monument d'un événement heureux qui doit être transmis à la postérité, dont le souvenir sera toujours pour lui très intéressant, et estant opiné, l'avis a esté de lui écrire sous le nom du Conseil pour l'en remercier et que Mr. le Premier lui accusera ainsy réception de la lettre qui lui a esté écrite, qu'une des dites Médailles sera remise à la Bibliothèque et l'autre à Mr. le Premier.

p. 275. 21 juin 1740. « *Remerciements sur la médaille frappée en France sur la médiation.* »

Mr. le Premier a proposé que depuis que le Roy de France avoit fait frapper une médaille pour l'année 1738 dont le sujet etoit pris de la médiation dans laquelle la Ville de Genève est représentée d'une manière honorable avec une inscription de notre indépendance, il convenoit de charger Mr. Thelusson de témoigner au ministre du Roy notre sensibilité, sur quoi opiné, l'avis a été de charger Mr. Thelusson de remercier Mr. le Cardinal et Mr. Amelot de la disposition de cette médaille et de la manière dont nous y sommes traités et on a chargé Nob. Turretini d'en informer M. le Résident de cette démarche. »

* * *

[1] Cf. *Genava*, XV, 1937, p. 192, XII-XIII, portraits de ces deux personnages demandés à cette occasion.

[2] Eug. Demole, *Visite au Cabinet de Numismatique*, p. 48, nº 89, fig.

II. Voici maintenant l'erreur inverse: elle prête à Genève une médaille gênoise:

Au droit, le buste de Napoléon et la légende IMP. NAPOLEON P. F. A. (Pius Felix Augustus), REX. ITAL., et la signature du graveur Vassallo. Au revers: FELICI. FAUSTOQ. ADVENTUI; en exergue: III. KAL.JUL.MDCCCV. S.P.Q. LIGUR. « Le buste de Janus, emblème de *Genève*, sur un piédestal orné de l'écusson aux armes liguriennes, entouré d'attributs divers, etc. » [1].

Est-il besoin de dire que Genève n'a jamais eu pour emblème le buste bifrons de Janus, que, se contentant des siennes, elle n'a jamais songé à prendre les armoiries liguriennes, et que « le sénat et le peuple de la Ligurie » ne sauraient être confondus avec le gouvernement de Genève, bien qu'à cette époque assujettie à la France ?

A vrai dire, l'erreur est moindre que la précédente, puisque l'énoncé de cette description mentionne bien qu'il s'agit de l'« Entrée de Napoléon à Gênes ».

* * *

Que d'étourderies jusque dans les ouvrages les plus austères et, en apparence, les plus consciencieux, et que d'erreurs ne risquent-elles pas d'introduire dans l'histoire !

[1] Médailles françaises, p. 354, nº 29.